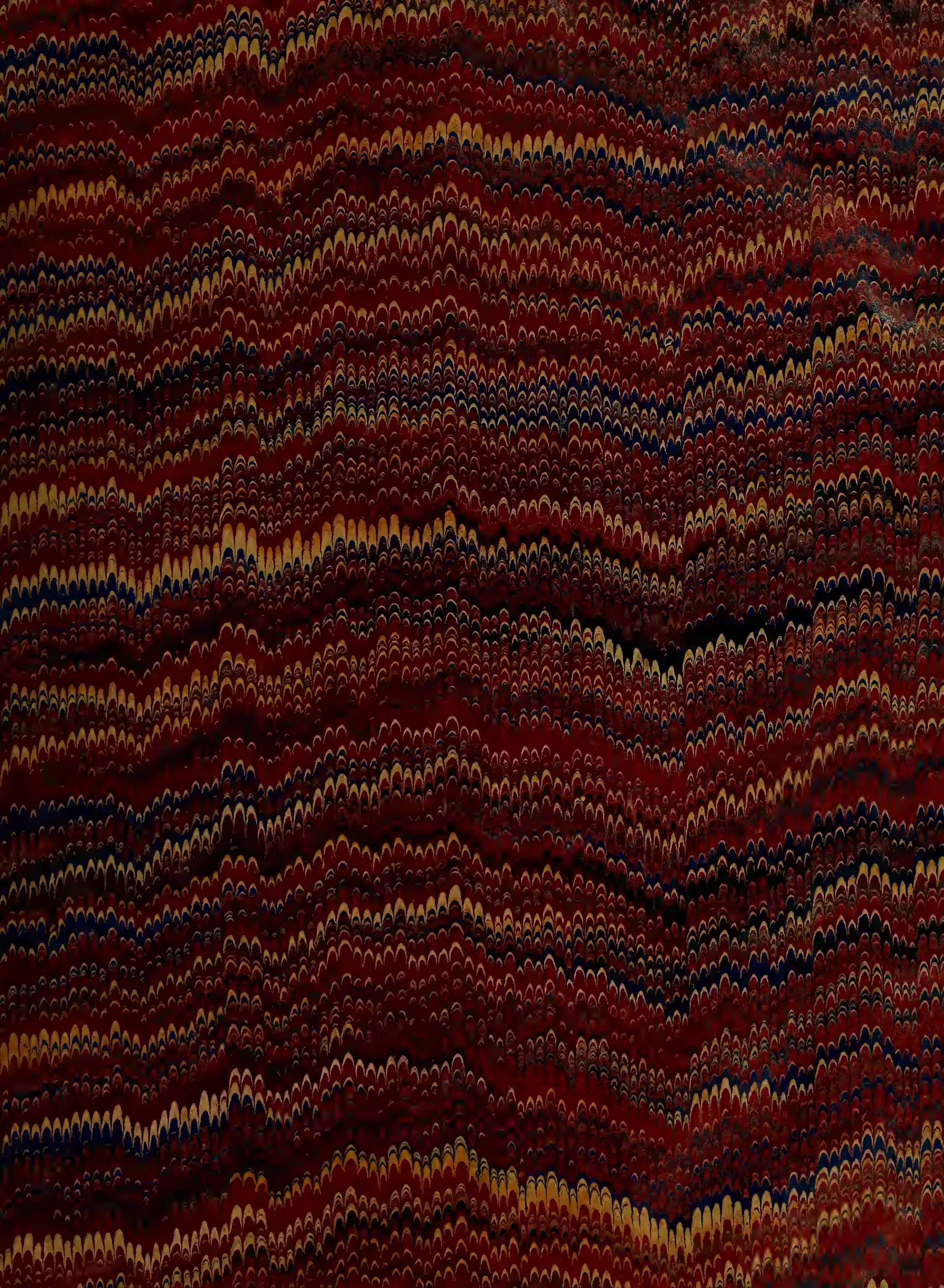

LIBRARY OF CONGRESS.
Chap. PQ1751
Shelf R5
UNITED STATES OF AMERICA.



Les différences

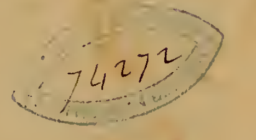
entre

la langue moderne et celle de Corneille,

étudiées dans le Cid

par

Dr. Woldemar Richter.



Dissertation doctorale,

approuvée

par la faculté philosophe de l'Université de Rostock.

TORGAU 1872.

Imprimerie de E. Tragmann.

Entre le XVI et le XVII siècle la langue française a subi une révolution importante. Nous datons de ce temps le nouveau français qui est essentiellement différent de la langue ancienne. C'était surtout par le retour aux modèles antiques et par l'influence de l'italien que les formes anciens tombaient en défaveur, que d'autres mots s'introduisaient dans le vocabulaire, et que les anciens étaient peu à peu chassés. Cette fameuse métamorphose, après avoir réformé tout-à-fait le génie de la langue, aboutit à ce qu'on appelle période classique du siècle de Louis XIV.

Les grands écrivains de cette période firent enfin disparaître les incertitudes qui étaient encore attachées à la langue, et la fixèrent en général pour un certain temps. Corneille, Racine, Molière, Boileau cet. sont les noms les plus illustres des auteurs qui terminèrent la révolution littéraire de cet âge, et qui couronnaient cette œuvre immense qu'avaient poursuivi successivement Marot. Bonsard et Malherbe. Corneille est le premier écrivain de marque dans cette époque, et on peut donc le regarder comme celui dont il faut dater le commencement du nouveau français véritable. Par conséquent une comparaison de sa langue avec celle d'aujourd'hui nous enseignera, quels changements se sont déjà opérés dans le nouveau français, changements qui sont plus grands qu'on ne croit ordinairement. Car quoique la langue de Corneille soit une des plus individuelles, il n'a pas une langue à lui. La langue de chaque écrivain sort du même courant et de la même source que celle de tous ses contemporains. L'originalité d'un écrivain consiste seulement à mettre diversement en œuvre le fonds commun de la langue de son temps.

Ne voulant pas faire une telle comparaison qu'à l'égard d'un seul ouvrage de notre poète, nous avons choisi la tragédie qui est sans doute le chef d'œuvre de Corneille, le Cid.

Prononciation et orthographe.

La prononciation et l'orthographe constituent une des plus frappantes différences entre notre langue et celle de Corneille. Le peuple finit par fixer la prononciation, et les savants, quoiqu'ils veuillent habituellement conserver le souvenir des anciennes formes dans l'écriture, sont obligés enfin de l'accommoder à la prononciation. C'était par exemple que Voltaire cédait à la prononciation en changeant les lettres oi en ai. Corneille écrit encore françois, j'avois cet. D'ailleurs il écrit effect, sainct, mots qui ont perdu maintenant le c, il conservait le s dans beaucoup de mots, comme costé, mesme, nostre où aujourd'hui le s est substitué par un accent. Dans d'autres mots au lieu de l'accent grave de nos jours on trouve une lettre double: fidelle, indiscrette. Au temps de Corneille on mettait souvent y pour i, v pour u, et z pour s au pluriel, comme dans véritez, argenz, conseilz cet. On disait émeu, préveu au lieu de

ému, prévu, a pour e en vanger; l'emploi des accents différait beaucoup de celui d'aujourd'hui cet. cet. Dans toutes les éditions qui étaient à notre disposition l'orthographe n'était plus l'orthographe originale. Nous voyant donc hors d'état d'entrer dans les détails de cette matière, nous nous contentons de ce peu de remarques. En outre nous suivrons en général une des plus nouvelles éditions, celle de Gerusez Paris 1869, édition, dans laquelle l'orthographe est accommodée à l'usage actuel. Néanmoins on y trouve encore des exemples de l'usage ancien. On prononce et on écrit aujourd'hui harnais. Mais harnais et fois ne riment plus, il fallait donc conserver la forme ancienne harnois dans ces vers:

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois,
Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois. (II. 9.)

Dans l'édition que nous suivons c'est aussi dans la conjugaison qu'on s'est accommodé aux habitudes de nos jours. Dans les formes verbales aimasmes, sentismes cet. le s est substitué par un accent; on n'avait pas encore le s final dans la première personne du présent de la deuxième et troisième conjugaison, et on écrivait par exemple: dy, say, doy, pren au lieu de dis, sais, dois, prends.

Archaïsmes de conjugaison.

En passant aussi de la même cause sur ces différences, nous ne citons que quelques archaïsmes de conjugaison. Notre poète se sert encore de j'orrai au lieu de j'oirai:

Son sang criera vengeance, et je ne l'orrai pas. (III. 3.)

et dans la première édition il avait mis lairrai pour laisserai:

Vous lairra par la mort don Sanche pour époux. (V. 5.)

Corneille a fait disparaître cet archaïsme dans sa révision de 1660, mais les contemporains de sa jeunesse employaient encore la vieille forme. La forme veuillez du verbe vouloir est aussi archaïque dans ces vers:

Non, non, en ce combat, quoi que vous veuillez croire
Rodrigue peut mourir sans hasarder sa gloire. (V. 1.)

Au subjonctif on dit maintenant vouliez; veuillez n'est plus d'usage qu'à l'impératif.

En outre, quant à la grammaire formelle, nous n'avons pas rencontré des différences importantes. La syntaxe nous en fournira un beaucoup plus grand nombre. Suivant l'ordre de la grammaire nous commençons par le substantif. Corneille en formait quelquesuns en prenant tout simplement l'infinitif:

Formations de substantifs nouveaux.

N'écoutons plus ce penser suborneur
Qui ne sert qu'à ma peine. (I. 6.)

Penser pour pensée est usité encore par les poètes de nos jours, mais plus rarement. Vouloir pour volonté:

Ni la loi du combat, ni le vouloir du roi! (V. 8.)

Cette formation de substantifs est très-usitée dans la langue française. Car on sait que beaucoup de substantifs se dérivent des infinitifs latins, comme plaisir de placere, loisir de licere. Ce sont aussi quelques adjectifs qui sont employés comme substantifs. En voici un des plus frappants exemples:

Maudite ambition, détestable manie,
Dont les plus généreux souffrent la tyrannie. (II. 3.)

Généreux s'employait de la même manière au féminin. St. Armand a composé une idylle intitulée la Généreuse. De nos jours ce mot n'est plus usité substantivement que dans

la locution faire le généreux où il a cependant une signification un peu ironique. Au contraire tel mot substantif maintenant est usité comme adjectif, par exemple suborneur, voir les vers que nous venons de citer quelques pages plus haut. Substantif usité comme adjectif.

Nous passons au verbe. Beaucoup de verbes se construisent dans une manière différente de celle d'aujourd'hui. Ne pouvant citer tous les exemples qui s'éloignent de l'usage actuel, nous n'en citons que quelquesuns, qui nous semblent les plus frappants. Verbes qui ont changé de construction.

On trouve élèver en pour élèver à, usage qui a été critiqué par l'academie dans ses sentiments sur le Cid:

. . . . la faveur du roi
Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi. (I. 3.)

S'interesser contre qu. a la signification de prendre intérêt, prendre partie contre qu., usage analogue à celui de s'interesser pour qu.:

Contre mon propre honneur mon amour s'intéresse. (I. 6.)

Nous autres disons: refuser qu. ch. à qu. Chez Corneille on trouve refuser qu. de qu. ch.:

Elle voulait sa tête, et son cœur magnanime,
S'il l'en eut refusée, eût pensé faire un crime. (V. 1.)

L'infinitif est employé pour sujet, comme si c'était un substantif: Infinitif comme sujet.

Et paraître à la cour eût hasardé ma tête. (IV. 3.)

L'académie a vu là un solécisme; suivant elle il fallait dire: c'eût été hasarder ma tête. Voltaire dans ses fameux commentaires sur Corneille n'est pas de cet avis. Corneille a substitué le vers cité par un autre, mais le Cid contient encore d'autres exemples de cette manière hardie de parler:

L'opposer seul à tous serait trop d'injustice. (IV. 5.)

L'infinitif remplace aussi quelquefois le gérondif des Latins, quand il est précédé de la préposition de ou à. Mais nous en parlerons mieux en traitant des prépositions. Quant au participe passé, Corneille se permet aussi des licences. Il l'emploie assez souvent comme l'ablatif absolu des Latins: Participe, employé comme l'ablatif absolu, ou comme un substantif.

Qu'ils le combattent, sire, et, le combat fini,
J'épouse le vainqueur, si Rodrigue est puni. (IV. 5.)

On trouve plus souvent encore un participe passé remplaçant un substantif avec de:

Après mon père mort je n'ai point à choisir. (IV. 2.)

pour: après la mort de mon père.

Nous supprimons les remarques moins graves que nous saurions faire encore du subjonctif qui est employé pour l'indicatif, même après la conjonction si; du présent, remplaçant le futur; du parfait défini au lieu de l'imparfait ect. Ce sont des différences qui ne sont pas proscrites tout-à-fait par l'usage actuel, et dont nous ne parlons pas, pour nous restreindre à l'espace qui est destiné à cette dissertation.

Les prépositions dont nous voulons traiter maintenant, présentent peut-être les différences les plus frappantes entre la manière de parler du XVII siècle et la nôtre. Deux prépositions à et de se distinguent entre toutes les autres; elles s'emploient plus souvent qu'aucune autre partie du discours. Ce sont aussi celles qui nous ont fourni le plus de remarques. Prépositions.

A s'emploie très-souvent dans les Cid devant un infinitif avec le sens de en devant le participe présent, usage qui est très-rare de nos jours: à

Et si je ne m'abuse à lire dans son âme (I. 1.)

et:

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. (II. 2.)

Fréquemment dans des phrases analogues à celles qui viennent d'être citées à se traduit par lorsque, si:

Mon mal augmente à le vouloir guérir. (I. 6.)

A se dit aussi devant un infinitif au lieu de pour, comme le ad des Latins avec le gérondif:

Qui . . . .
. . . .
Attend l'ordre d'un père à choisir un époux. (I. 1.)

A signifie avec dans ce vers:

De notre sang au leur font d'horribles mélanges. (IV. 3.)

et dans:

. . . . *ce qu'il perd au comte il le recouvre en toi* (III. 6.)

au comte a la signification: dans la personne du comte.

On trouve enfin l'emploi de à pour de avec un infinitif, usage qui était très-fréquent autrefois:

. . . . *avant qu'en ces alarmes*
J'eusse pu donner ordre à repousser leurs armes. (IV. 3.)

Nous pourrions multiplier facilement les exemples donnés, encore trouverions-nous des exemples où cette préposition se prend dans d'autres significations différentes de celles de maintenant, mais pour nous borner aux remarques les plus importantes, nous passons à la préposition

de. de, qui ne nous offre pas moins de différences intéressantes. De s'emploie comme à devant un infinitif dans des cas où l'on mettrait aujourd'hui en avec le participe présent.

Je mérite la mort de mériter sa haine. (III. 1.)

Mais plus souvent il se prend au lieu de par, emploi qui est usité encore maintenant, mais moins fréquemment:

Si l'amour vit d'espoir, il périt avec lui. (I. 2.)

et:

Instruisez le d'exemple, et rendez-le parfait. (I. 3.)

vers qui a été critiqué par l'académie; elle dit que cela n'est pas français, et qu'il fallait dire: Instruisez-le par l'exemple de cet.

Une seule fois dans le Cid de a le sens de sur:

Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus. (IV. 5.)

Les autres prépositions n'offrent pas tant de différences considérables; nous n'en citons

pour. que quelquesunes. C'est surtout pour qui s'emploie dans le Cid d'une manière assez singulière.

Pour devant un infinitif a très-souvent le sens de parce que ou de quoique:

Mais pour être vaillant, tu n'es pas fils de roi. (V. 3.)

L'emploi de cette préposition est encore plus singulière dans ce vers:

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. (I. 3.)

Voltaire a fait cette remarque à propos de ce vers: Cette phrase a vieilli, elle était fort bonne alors, il est honteux pour l'esprit humain que la même expression soit bonne en un temps et mauvaise en un autre. On dirait aujourd'hui: tout grands que soient les rois, quelque grands que soient les rois.

En remplaçait souvent à où pour: en.

Deux mots en sa défense. (II. 7.)

Il se lie aussi avec l'article défini, usage qui est très-rare de nos jours:

Mais chercher ton asile en la maison du mort. (III. 1.)

Une remarquable singularité de construction fournit aussi la préposition avant: avant.

Mais avant que sortir, viens, que ton roi t'embrasse. (IV. 4.)

La grammaire demanderait aujourd'hui avant de sortir, ou avant que de sortir. Mais cette manière de parler était autorisée alors par l'usage.

Vers est employé souvent pour envers, à l'egard de: vers.

. . . . qui laissent à ton roi

Le moyen ni l'espoir de s'acquitter vers toi. (IV. 3.)

Outre les prépositions dont on se sert maintenant, la langue ancienne en avait encore quelquesunes qui ont cessé de l'être. Nous trouvons dans le Cid dedans et dessous employés comme prépositions. Le Cid nous fournit plusieurs exemples de cet usage; nous n'en citons qu'un seul: dedans et dessous.

Voulez vous demeurer dedans la rêverie? (I. 2.)

et:

Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abat. (II. 5.)

Dessous est resté préposition dans quelques phrases même de nos jours; par exemple: Il n'est ni dessus, ni dessous la table.

Dedans est aussi employé comme substantif:

La haine que les cœurs conservent au dedans. (II. 3.)

au dedans c'est à dire dans le fond du cœur. De même dessus dans le vers que nous avons deja cité à propos de la préposition de: dessus.

Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus.

Voltaire blâme cette locution avoir le dessus de pour avoir l'avantage sur, disant que c'est une expression trop populaire.

Les conjonctions présentent aussi un certain nombre de différences remarquables entre la pratique actuelle et celle du XVII. siècle. C'est surtout où qui montre très-souvent un emploi assez curieux. Cette conjonction qui n'est plus dans l'usage habituel qu'un adverbe de lieu est souvent dans le Cid adverbe pronominal, et se traduit par auquel, à laquelle, à quoi: Conjonctions. où.

Vous savez le combat où Chimène l'engage. (V. 4.)

et:

Où viens-tu, Léonor? (ibd.)

au lieu de à quoi, pourquoi viens-tu? usage qui est très-semblable à la manière dont se sert l'allemand ancien et le patois de la préposition wo.

Corneille emploie même par où, pour indiquer le moyen, la cause, emploi aujourd'hui rigoureusement proscrit par la grammaire:

Par où sera jamais ma douleur apaisée,

Si je ne puis haïr la main qui l'a causée? (III. 3.)

La conjonction que, qui est d'un emploi si étendu nous offre une seule remarque. Elle est souvent précédée de point dans le sens de seulement: que.

Chimène est au palais de pleurs toute baignée,

Et n'en reviendra point que bien accompagnée. (III. 1.)

Ce point est de trop selon l'usage de nos jours. On dit aujourd'hui: je n'irai point, je n'irai qu'à cette condition, mais pas du tout je n'irai point qu'à cette condition. Cela serait un solécisme.

Des conjonctions combinées d'un adverbe et de que nous ont fourni plus de remarques.

tant que. Tant que remplace plusieurs fois jusqu'à ce que:

Adieu. Je vais traîner une mourante vie,
Tant que par ta poursuite elle me soit ravie. (III. 4.)

Aujourd'hui cette manière de parler ne se trouve qu'au proverbe: Tant va la cruche à l'eau jusqu'à la fin elle se brise.

à moins que. A l'égard de la construction il faut citer à moins que, qui régit maintenant le subjonctif avec ne. Chez Corneille il est suivi d'un infinitif:

Et ta beauté sans doute emportait la balance,
A moins que d'opposer à tes plus forts appas
Q'un homme sans honneur ne te méritait pas. (III. 4.)

cependant que, attendant que. Le Cid nous fournit aussi deux conjonctions qui ne le sont plus, cependant que et attendant que pour pendant que et attendant que:

Le flux les apporta, le reflux les remporte,
Cependant que leurs rois cet. (IV. 3.)

et:

Il satisfera, sire, et vienne qui voudra,
Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra. (II. 7.)

aussitôt que. Citons encore l'usage elliptique de aussitôt que dans ce vers:

J'en cache les deux tiers aussitôt qu'arrivés. (IV. 3.)

Suivant l'académie cette façon de parler n'est pas française, il fallait dire: aussitôt qu'ils furent arrivés, ou ils furent cachés aussitôt qu'arrivés, mais Voltaire dans son commentaire sur les sentiments de l'académie réfute ce jugement, et trouve cette expression fort bonne.

et. La conjonction et s'emploie singulièrement dans ce vers:

Plus j'apprends son mérite, et plus mon feu s'augmente, (IV. 2.)

où et se trouve de trop. Plus-plus correspond au latin quo-eo précédent le comparatif. L'oreille a remplacé peut-être cet eo par et. Voilà encore un autre exemple de cet usage:

Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense. (I. 5.)

ou si. Il faut ajouter encore aux conjonctions une formule interrogative ou si. Nous n'en avons trouvé aucun emploi chez les écrivains de notre temps, et la croyons particulière à Corneille. Nous citons le seul vers, dans lequel elle se trouve:

Justes cieux! me trompé-je encore à l'apparence,
Ou si je vois enfin mon unique espérance? (III. 5.)

On dirait suivant l'usage ordinaire: ou bien vois-je? Ce si s'emploie en sous-entendant: dis-mois, si je vois.

adverbes. A l'étude des conjonctions nous joignons les remarques qu'il faut faire de quelques adverbes.

autant. Autant est employé maintenant pour signifier la quantité; chez Corneille être autant que se dit aussi pour être la même chose:

Puisque Cid en leur langue est autant que seigneur,
Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur. (IV. 3.)

L'emploi de cet adverbe n'est pas moins remarquable dans ces vers:

Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour,
D'autant plus maintenant je te dois de retour. (III. 6.)

Suivant l'usage ordinaire on dirait peut-être: Je te dois d'autant plus que l'honneur m'est plus cher que la vie.

trop. Quelques adverbes sont employés par Corneille comme substantifs. Nous employons l'adverbe peu de cette manière, mais dans le Cid on rencontre aussi trop comme substantif:

Mon esprit ne peut qu'être, ou honteux, ou confus
De son trop de respect, ou d'un juste refus. (II. 3.)

tout. Au contraire on trouve quelque fois tout accordé au lieu d'être employé comme adverbe et invariable:

Un excès de plaisir nous rend tous languissants. (IV. 5.)

Aujourd'hui c'est seulement devant les adjectifs feminins commençant par une consonne que tout employé avec la signification adverbiale s'accorde.

au reste. C'est aussi le lieu de faire une remarque sur l'usage singulier de au reste, mot qui n'est pas adverbe de forme, mais de signification:

N'en parlons plus. Au reste, on a vu dix vaisseaux
De nos vieux ennemis arborer les drapeaux. (II. 7.)

Nous ne citons que la remarque de Voltaire sur ce vers: Il faut observer, dit-il, que au reste signifie quant à ce qui reste, il ne s'emploie que pour des choses dont on a déjà parlé, et dont on a omis quelque point. Mais quand on passe d'un sujet à un autre, il faut cependant ou quelque autre transition.

pronoms. ellipse de pronoms. Nous passons aux pronoms, qui donnent aussi lieu de constater quelques différences considérables entre la langue moderne et celle du Cid. Nous parlons d'abord de l'usage elliptique de beaucoup de pronoms. C'est surtout le pronom personel conjoint, qui après être mis une fois, se supprime devant un verbe suivant qui exige le même pronom, suppression qui n'est plus permise aujourd'hui, quand le premier verbe a un régime:

Ma gloire et mon amour ont pour moi tant d'appas,
Que je meurs s'il s'achève, ou ne s'achève pas. (I. 2.)

Il faudrait mettre s'il devant s'achève d'après l'usage actuel, comme je le devant souhaite dans le vers:

Cet hymen m'est fatal, je le crains et souhaite. (I. 2.)

C'est aussi le pronom le qui est supprimé dans ce vers, usage assez singulier, car le pronom étant régime se repète toujours d'après l'usage d'aujourd'hui. Le pronom réfléchi s'ellipse aussi quelquefois:

Veux-tu que de sa mort je t'écoute vanter? (V. 6.)

pour: je t'écoute te vanter.

Enfin il faut remarquer encore une ellipse à l'égard du pronom relatif. Le pronom qui s'emploie quelquefois absolument pour celui qui, quiconque:

Il satisfera, sire, et vienne qui voudra,
Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra. (II. 7.)

Cependant cette ellipse se trouve, mais moins fréquemment dans nos écrivains. Mais c'est tout-à-fait contre la grammaire de nos jours de mettre que au lieu de ce que:

Je sais trop que je dois au bien de votre empire. (IV. 3.)

En outre, Corneille se sert très-souvent de que dans des cas où aujourd'hui on aimerait mieux des phrases comme qu'est ce que. Cet usage est si fréquent qu'il serait superflu d'en donner des exemples.

même. Quant aux autres pronoms, même précédant son substantif s'emploie quelquefois dans le sens du latin ipse:

Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu? (II. 2.)

en. En se rapporte souvent à un nom de personne, usage étranger à l'usage actuel. L'infante dit en parlant du Cid:

Il est digne de moi, mais il est à Chimène;
Le don que j'en ai fait me nuit. (V. 3.)

article. A l'étude des pronoms nous y joignons le mieux, ce nous semble, celle de l'article, qui n'est pas autre chose qu'un pronom affaibli. L'emploi de l'article est nécessaire dans les langues où les nombres et les genres ne se caractérisent pas par des terminaisons distinctes. Toutefois la langue de Corneille profitait encore de cette liberté de la langue ancienne de l'omettre. Cette omission est très-fréquente avant même, omission qui n'est pas encore tombée en désuétude, mais qui est plus rare maintenant. Les exemples abondent. L'omission de l'article indéfini est peut-être plus frappante. On trouve autre pour un autre, une autre:

Madame, autre que moi n'a droit de soupirer. (IV. 2.)

Pour finir nos remarques sur la syntaxe, il reste encore d'en faire quelquesunes sur la
négation. négation, pour lesquelles nous ne savions trouver jusqu'ici une place convenable. Corneille supprime quelquefois la négation ne où elle est nécessaire. Cette suppression est un vestige de l'usage ancien:

Elle n'ôte à pas un ni donne l'espérance. (I. 1.)

D'après l'académie et Voltaire il faut ni ne donne. Pas un, ce nous semble, ne se dirait pas non plus de nos jours; on mettrait plutôt à aucun; Corneille a supprimé dans la deuxième édition la scène à qui appartenait le vers allégué.

Une autre négation ni se trouve dans le Cid accompagné de point:

Madame; mon amour n'emploiera point pour moi
Ni la loi du combat, ni le vouloir du roi. (V. 8.)

Ces deux ni, observe Voltaire, ne sont pas permis. Je n'ai point ni crainte, ni espérance c'est un barbarisme de phrase. Dites je n'ai ni crainte, ni espérance. Mais il fallait être mis ni au lieu de ou, du moins d'après les observations de Scudéri dans ces vers:

Ce n'est pas que Chimène écoute leurs soupirs,
Ou d'un regard propice anime leurs désirs. (I. 1 prem. édit.)

Croyant que les remarques que nous venons de faire, suffisent pour constater les principales altérations subies à l'égard de la syntaxe, et ayant parlé dans l'introduction, quoique fort brièvement, des changements qui se sont opérés dans la grammaire formelle, nous voulons traiter encore des différences lexicologiques entre la langue de Corneille et la nôtre. C'est à dire nous étudierons les différences qui regardent l'usage et les acceptions des mots, des expressions, et des
mots vieillis. locutions. Nous commençons par les mots qui ne se rencontrent plus dans la langue d'aujourd'hui. Heur s'emploie pour bonheur:

Et d'un heur sans pareil je me verrai combler. (III. 1.)

Ce mot est archaïque, il était autrefois d'un emploi très-fréquent; Molière en a fait encore usage, mais aujourd'hui il n'est plus guère usité que dans les proverbes: Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde et il a plus d'heur que de science. Dans les vers:

Enfin mon père est mort, j'en demande vengeance,
Plus pour votre intérêt que pour mon allégeance.

c'est allégeance qui a vieillie, elle a le sens de soulagement.

Epandre est tombé en désuétude d'après le jugement de Voltaire, il a pour synonyme verser:

Il m'en souvient si bien que j'épandrai mon sang
Avant que je m'abaisse à démentir mon rang. (I. 2.)

L'adjectif invaincu dans ce vers:

Ton bras est invaincu, mais non pas invincible. (II. 2.)

a aussi vieilli suivant le célèbre commentateur de Corneille. A propos d'un vers dans Horace:

Ce bonheur a suivi leur courage invaincu. (Hor. III. 6.)

il dit: Ce mot invaincu n'a été employé que par Corneille, et devait l'être, je crois, par tous nos poètes. Une expression si bien mise à sa place dans le Cid et dans cette admirable scène ne doit jamais vieillir. Mais c'est une erreur de Voltaire d'attribuer l'invention de ce mot à Corneille. Ronsard par exemple l'a employé plusieurs fois.

Un autre mot offenseur, dont on a aussi attribué l'invention à Corneille, mais sans aucune raison, n'est plus en usage non plus aujourd'hui malgré la sanction de l'académie. Le voici employé dans un vers déjà allegué en une autre occasion:

Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense. (I. 5.)

Les locutions qui ont vieilli, ou qui sont particulières à Corneille sont beaucoup plus nombreuses dans le Cid que les mots vieillis. La langue du XVII siècle avait une aisance de varier les locutions que nous avons perdue. Nous nous contentons d'en donner les preuves les plus frappantes. Une des locutions où apparaît le mieux cette aisance de modifier et de nuancer les expressions c'est la locution tirer raison. On disait comme aujourd'hui tirer raison, mais on disait encore avec l'adjectif possessif tirer sa raison: Locutions vieillies.

Mourir sans tirer ma raison! (I. 6.)

De même on disait comme de nos jours fondre en larmes; Corneille varia cette locution en se fondre en eau:

Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau. (III. 3.)

On n'aimerait pas non plus à dire maintenant rendre combat pour résister:

Je t'en vois cependant faire si peu de compte,
Que sans rendre combat tu veux qu'on te surmonte! (V. 1.)

La locution il m'en souvient est aussi très-remarquable, elle est une imitation de la phrase latine mihi subvenit, voir les vers que nous venons de citer en parlant du mot épandre.

Citons encore quelques vers qui, d'après notre opinion, sont distingués par la particularité et la hardiesse des locutions qui s'y trouvent, sans en donner un long commentaire:

Elle aime don Rodrigue, et le tient de ma main. (I. 2.)

au lieu de: elle m'est redevable de Rodrigue.

Mais à ce peu de mots je crois que sa pensée
Entre vos deux amants n'est pas fort balancée. (I. 1.)

Etre balancé pour être entrainé en sens divers.

Don Rodrigue, surtout, n'a trait en son visage
Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image. (I. 1.)

N'a trait pour ne donne aucune marque.

Porte, porte plus haut le fruit de ta victoire. (III. 6.)

Porter plus haut pour relever une chose, l'exalter davantage.

On verra de ces exemples, dont la multiplication serait superflue que la langue de Corneille surpasse beaucoup la nôtre par la hardiesse et la liberté des locutions, mais on admirera en même temps la grande habilité et l'heureuse aisance de ce poète.

Verbes qui ont changé d'espèce.

L'emploi de beaucoup de verbes nous fait voir une hardiesse semblable. Bien des verbes employés maintenant neutralement étaient actifs dans la langue de Corneille. Les cas sont si fréquents qu'il nous faut contenter d'en alléguer quelquesuns des plus importants. On trouve croître pour accroître:

M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs. (II. 9.)

résoudre pour faire prendre une résolution:

Et puisque don Rodrigue a résolu son père, (I. 1.)

pencher au lieu de faire pencher cet.

Au contraire quantité de verbes que l'usage actuel fait pronominaux, s'emploient dans le Cid au neutre avec la même signification. Nous ne citons que pâmer au lieu de se pâmer:

Mais voyez qu'elle pâme. (IV. 5.)

Dans les vers que nous avons cités on aura aperçu que beaucoup de mots, qui sont au courant encore, se prenaient dans des acceptions différentes de celles qui sont restées. Voulant étudier à fond cette sorte de différences entre la langue de Corneille et la nôtre, nous pourrions aisément remplir encore plusieurs feuilles. Mais pour accommoder cette dernière partie de notre travail aux précédentes, il faut se borner aux remarques les plus nécessaires.

Changements de signification.

Ce sont souvent les mots les plus usuels dont la signification a changé. Cœur avait la signification de courage:

Et tant de fois vaincus ils ont perdu le cœur
De se plus hasarder contre un si grand vainqueur. (II. 7.)

et au contraire courage celle de cœur:

Si l'amour vit d'espoir, et s'il meurt avec lui,
Rodrigue ne peut plus charmer votre courage. (V. 4.)

Gloire employé par des femmes se dit très-souvent dans le sens de réputation, et même dans le sens de fierté, honneur. C'est que dit Chimène:

Ma gloire et mon amour ont pour moi tant d'appas. (I. 2.)

et dans un autre lieu:

Il peut vaincre don Sanche avec fort peu de peine,
Mais non pas avec lui la gloire de Chimène. (V. 5.)

Journée a le sens d'exploit:

Que je le vois . . . .
. . . . ses nobles journées
Porter delà les mers ses hautes destinées. (II. 5.)

La langue du XVII siècle employait journée dans le sens de bataille; on disait: gagner, perdre une journée.

Estime qui a pour synonyme considération, respect, se disait dans le sens de réputation, c'est à dire l'estime dont je jouis:

Monsieur, pour conserver ma gloire et mon estime. (II. 1.)

Partie s'emploie aujourd'hui pour signifier qu'une chose est divisée en plusieurs pièces, part veut dire ce qu'appartient à quelqu'un d'une chose entière. Corneille confond ces deux acceptions en disant:

Le reste . . . .
. . . .
Passe une bonne part d'une si belle nuit. (IV. 3.)

L'adjectif haut se prend dans plusieurs acceptions différentes de celles d'aujourd'hui. Il a le sens de sublime dans les combinaisons: la haute image, la haute vertu; celui de éclatant dans ses hauts exploits.

Content se dit pour contenté:

Je vous laisse à juger s'il prendra bien son temps,
Et si tous vos désirs seront bientôt contents. (I. 1.)

Le verbe revancher a été critiqué par Voltaire:

Pour vous en revancher conservez ma mémoire. (V. 8.)

Le mot revancher, dit-il, est devenu bas, on dirait aujourd'hui pour m'en récompenser.

Pour donner un exemple de toutes les parties du discours, l'adverbe ensemble remplaçait à la fois:

Cher et cruel espoir d'une âme généreuse,
Mais ensemble amoureuse. (I. 6.)

Quantité d'expressions offrent encore des différences qui ne sont pas moins frappantes. Pour éviter une longueur excessive, nous n'en citons que les suivantes, sans les prouver par l'allégation des lieux desquels elles sont puisées. Nous avons trouvé par exemple:

Besoin pour péril, (V. 1.)
mémoire p. souvenir, pensée, (ibd.)
visage p. aspect, face, (I. 1.)
change p. changement, (III. 6.)
mon pouvoir p. mon possible, (II. 6.)
intéressé p. affligé, (II. 4.)
s'engager p. être intéressé, être en péril, (I. 2.)

cet. cet.

Latinismes.

Avant de conclure notre dissertation, il reste encore de parler d'un des caractères de Corneille les plus importants, de l'élément latin. Aucun écrivain n'en a gardé une aussi forte empreinte. C'est peut-être parceque c'était Rome dont il a emprunté la plupart de ses sujets. Dans sa longue carrière dramatique il a parcouru toutes les vicissitudes de l'empire romain. Il a montré Rome royale dans Horace, impériale dans Cinna, chrétienne dans Polyeucte, triomphante dans Pompée, humiliée dans Nicomède, enfin dans Attila, vaincue et prête à céder la place à un empire nouveau. Donc on ne s'étonnera pas que le style de Corneille abonde de latinismes. Ci-

dessus nous en avons déjà signalé un assez grand nombre. Il imite, comme nous l'avons montré, l'ablatif absolu des Latins, il emploie comme eux le participe passé, il remplace le gérondif par l'infinitif avec à, il construit beaucoup de verbes suivant la construction latine, il se sert de l'infinitif comme d'un substantif, et il naturalise enfin des expressions et des locutions latines. Mais il a gardé même le sens étymologique dans beaucoup de mots qui étaient devenus déjà tout-à-fait français.

On trouve plusieurs fois chef (caput) au lieu de tête:

Je veille pour les miens, mes soucis les conservent,
Comme le chef a soin des membres qui le servent. (II. 7.)

Charmes a retenu le sens du latin carmina dans le sens de formules magiques:

Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes. (III. 4.)

De même rien:

Mais on doit ce respect au pouvoir absolu
De n'examiner rien quand un roi l'a voulu. (I. 3.)

Ce vers, dit Gerusez, serait incorrect, si rien (res) n'était pas un véritable substantif avec le sens positif de chose. C'est ce qui justifie le pronom l'a voulu, a voulu ce rien, cette chose.

Ennui [in odio (esse)] fait aussi reconnaître, mais moins distinctement, la signification du mot latin dont il est dérivé:

S'il ne m'obéit point, quel comble à mon ennui! (II. 3.)

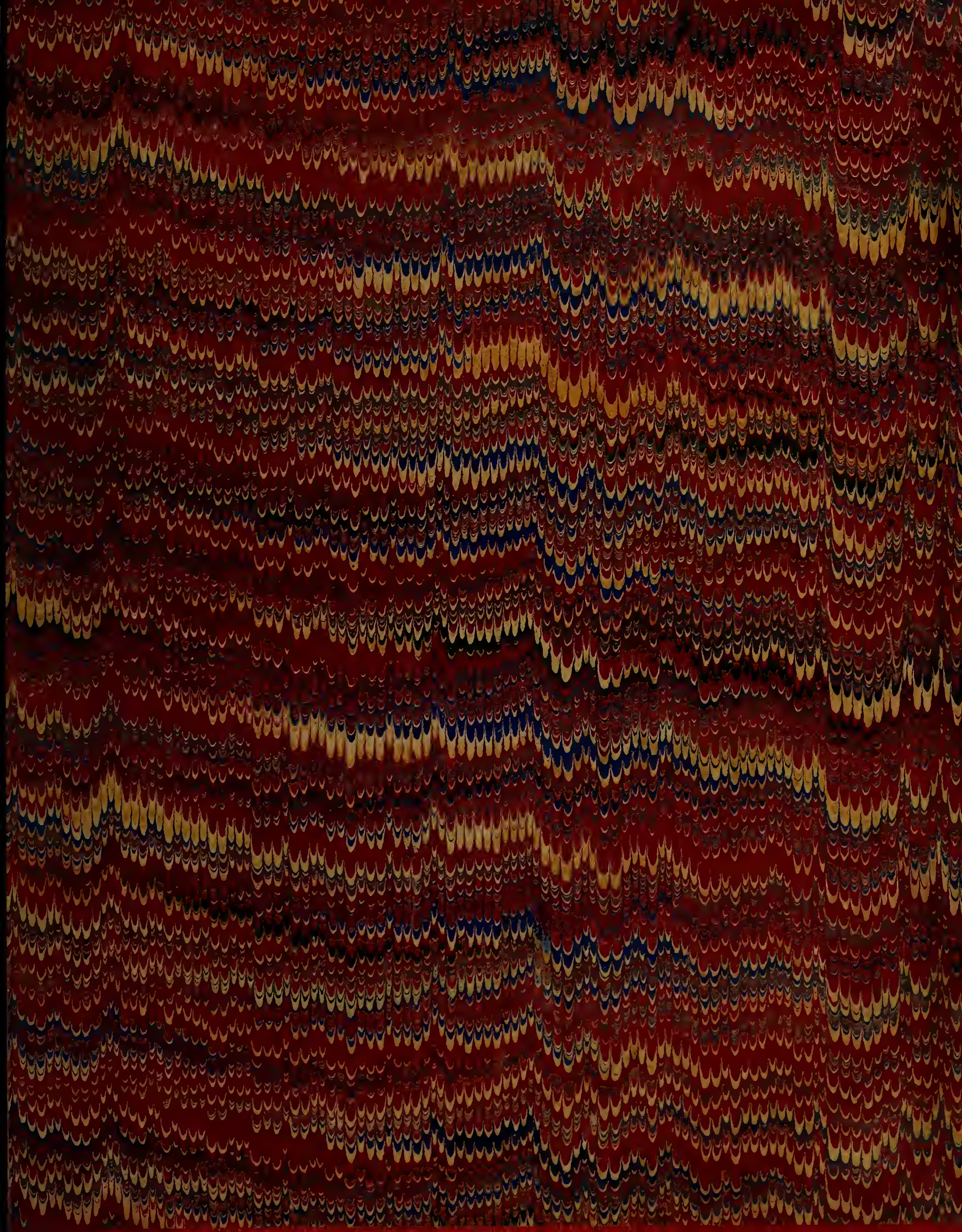
Citons enfin un mot d'une autre origine qui a aussi conservé la signification primitive. Gêner dans le vers:

Ne t'étonne donc plus si mon âme gênée
Avec impatience attend leur hyménée. (I. 2.)

a conservé le sens originel mettre à la torture, tourmenter. La gêne dérivée de géhenne, mot d'une origine hébraïque était le supplice de la torture. De là la force étymologique de ce mot.

C'est aussi dans ce point que nous nous bornons à ces quelques remarques, espérant qu'elles acheveront de donner une idée des changements grammaticaux et lexicologiques que la langue française a subis depuis le temps de Corneille.






LIBRARY OF CONGRESS
0 022 204 697 A